

Qui sommes-nous ?

Association de chefs d'entreprise qui se mobilisent pour faire émerger et réussir des entrepreneurs dans les premières années de leur projet.

« Qui mieux qu'un chef d'entreprise pour accompagner un nouvel entrepreneur ? »

Quelle est la cible ?

- ❖ Créateur d'entreprise avec projet de création d'emplois
- ❖ Repreneur d'entreprise

Quels sont les critères d'éligibilité ?

- ❖ Etre demandeur d'un accompagnement
- ❖ Etre le (ou les) actionnaires majoritaires
- ❖ Avoir un plan de financement correspondant à celui d'une future PME
- ❖ Avoir la volonté de créer à terme des emplois (au moins 5 emplois à 3 ans)
- ❖ Vouloir donner une nouvelle impulsion à une reprise
- ❖ Nous consulter de 6 mois avant la création/reprise jusqu'à 12 mois d'activité

Quelle est l'offre au créateur/repreneur ?

- ❖ Accompagnement personnalisé et dans la durée par un chef d'entreprise expérimenté
- ❖ Prêt d'honneur de 15 000 à 30 000 € sans intérêt, ni garantie
- ❖ Des clubs d'entrepreneurs mensuels avec une thématique 'club des lauréats'
- ❖ Intégration dans un réseau de chefs d'entreprise

Qui contacter ?

Siège :

Centre d'Innovation UTC
66, avenue de Landshut – CS 60319
60203 COMPIEGNE CEDEX
Tél : 07 85 54 49 51

picardie@reseau-entreprendre.org

www.reseau-entreprendre-picardie.fr